

Sous-section 1.—Production manufacturière du Dominion et des provinces depuis 1870.

Le développement de la production manufacturière sur une grande échelle saute aux yeux si on jette un regard sur les données figurant au tableau 1; cette tendance est cependant moins accentuée au Canada que dans les pays essentiellement industriels dont les populations plus nombreuses sont en mesure d'absorber un plus fort volume de produits de consommation courante. Et cependant, dans la division électorale de South Toronto qui est le centre manufacturier le plus important de l'Ontario, la moitié des établissements industriels occupaient, selon les données du recensement de 1911, 90 p.c. des effectifs ouvriers. Dans la période précédant immédiatement la guerre, bon nombre d'établissements manufacturiers indépendants se fusionnèrent, ce qui permit de réaliser des économies importantes dans les achats et les ventes. Cette méthode jouit d'une plus grande vogue encore au cours de l'après-guerre.

Le tableau rétrospectif 1 présente assez exactement la marche de la révolution (ou plutôt l'évolution) industrielle au Canada. On y constate un accroissement continu des moyennes des immobilisations, du personnel et de la valeur de production par établissement individuel, en tenant compte, bien entendu, de l'inflation et de la dislocation survenues au cours de la guerre. Bien que le fusionnement diminue les chances d'un employé de devenir patron, il faut admettre, par ailleurs, que la rémunération du personnel a augmenté et que la situation de l'employé se trouve améliorée en général; il est regrettable que l'absence de données statistiques sur les prix de détail au Canada avant 1890 nous empêche d'établir une comparaison précise entre le pouvoir d'achat que donnait à l'ouvrier son salaire de 1870 et celui d'aujourd'hui.

Recensements des établissements manufacturiers.—Il n'est pas facile de faire des comparaisons périodiques, parce que les données des recensements successifs ont été recueillies de façons différentes. Les recensements de 1870, 1880 et 1890 embrassent toutes les manufactures sans exception, les énumérateurs procédant conformément aux instructions suivantes: "Un établissement industriel est un lieu où une ou plusieurs personnes sont employées à fabriquer, modifier ou transformer des marchandises destinées à la vente ou à la consommation, quelle que soit l'importance des capitaux engagés ou des produits ouvrés. Les ateliers de réparations et de travaux sur commande doivent être considérés au même titre et la valeur de leur production doit figurer dans les états se rapportant aux établissements industriels".

Par contre, les statistiques recueillies en 1900, 1905 et 1910 ne tiennent compte que des établissements occupant cinq personnes ou plus. Les instructions qui ont présidé au recensement de 1901 spécifient expressément que seules les manufactures employant au moins cinq personnes, soit dans l'établissement lui-même, soit comme ouvriers à la pièce travaillant chez eux, devaient y figurer, exception étant faite, toutefois, des beurreries, fromageries et certaines industries minérales. En 1911, les énumérateurs étaient tenus de dénombrer toutes les manufactures en opération au cours de 1910 ou une partie de cette année et occupant cinq personnes au moins, mais ils avaient à inclure toutes les minoteries, scieries, fabriques de bardeaux, chauffours, briqueries, tuileries, beurreries, fromageries, poissonneries, et usines électriques. Les statistiques de 1915 n'embrassaient que les établissements dont le chiffre de production atteignait ou dépassait \$2,500, quel que fût le personnel, sauf toutefois les minoteries, les beurreries, les fromageries, les poissonneries, les scieries, les briqueteries, les tuileries, les chauffours et les usines d'énergie électrique qui devaient y figurer toutes.